



Septembre-Octobre
2009

BLANGY SUR TERNOISE

Notre Village

Bulletin Municipal N°10



Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Nous ne pouvions pas éditer ce bulletin N°10 sans évoquer la disparition brutale de notre ancien collègue Daniel Massart (voir article en page 2). Cette soudaineté a marqué la plupart des habitants et aujourd'hui encore, on ressent cette vague de tristesse qui a bouleversé le village. Daniel va nous manquer. Nous pensons particulièrement à son épouse et toute sa famille qui auront besoin des proches et des amis pour surmonter ce moment très difficile.

Le conseil municipal

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h

Tel : 03 21 41 92 38

Permanence des élus :

Le Maire M .Massart:

Vendredi de 16h à 17h30

Le 1^{er} Adjoint : JL.Massart

Lundi de 18h à 19h

Le 2^{ème} Adjoint : M. Poulain

Mardi de 18h à 19h

Le 3^{ème} Adjoint : S. Martin

Jeudi de 18h à 19h

Ouverture de l'Agence Postale à la Mairie:

Du lundi au samedi

De 9h15 à 11h45.

Tél : 03.21.41.21.80

Ouverture de la bibliothèque:

Les 2 ème et 4 ème Samedis du mois de 14h à 15h. Pour tout renseignement,

contacter Mme Louchet au 03.21.04.80.15

Permanence du Syndicat des Eaux à la maison des Associations:

Du lundi au vendredi de 16h à 18h

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les Mardis matins

Ramassage des déchets recyclables :

Vendredis 06 et 20 Novembre, 04 ,18 et Jeudi 31 Décembre 2009

Dépôt des déchets verts, encombrants ménagers et gravats : A Incourt, le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 13h, Il n'y a plus de ramassage des encombrants.

Les Services Santé

Docteur Duchêne:

Sur rendez-vous au 03.21.41.85.02 jusqu'au 31 Décembre 2009.

Infirmier(e)s : Contacter Mme Obin ou Mr Vermech 03.21.41.82.88

Pharmacie C.Martin:
03.21.41.89.94

Pour votre bien-être

Gymnastique féminine: le Mercredi de 18h30 à 19h30 à l'école.

Randonnée pédestre: Tous les jeudis, Rendez-vous à 14h15 sur le parking de l'église.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 18 Septembre 2009 : Le conseil s'est réuni sous la présidence de M.Massart Maire, pour traiter les points suivants:

Les tarifs de la cantine scolaire: Les tarifs du fournisseur n'ayant pas augmenté pour l'année scolaire 2009/2010, le conseil décide à l'unanimité de maintenir les tarifs de l'année précédente: Enfant: 3,15€, Adulte: 4,10€ ,

Location de la salle des fêtes: Sur proposition de Monsieur le Maire, la location des locaux n'augmente pas. Le chauffage sera facturé au tarif de 8€ l'heure. Une légère augmentation de la location du matériel et de la vaisselle permettra d'en assurer le renouvellement.

Participation des communes aux frais de fonctionnement de l'école: Elle était de 200€ par élève depuis 2002, Le conseil décide ,à l'unanimité, de la fixer à 230€ pour la rentrée 2009.

Délibération sur le PLU: A la demande des prestataires, la municipalité s'engage à mettre tous les moyens de communication en oeuvre pour l'information des habitants: Réunions publiques, publications dans la presse locale, dans le bulletin municipal, sur le site internet et mise à disposition d'un cahier de remarques en mairie.

Mobilier loué aux habitants par la commune: Les tables et les chaises de la salle des fêtes ne pourront pas être louées aux habitants si la salle est réservée le même jour. Le tarif de location est de 0,50 € pour une chaise et 1€ pour une table. Un forfait de livraison de 15 € sera demandé aux personnes ne pouvant pas les transporter eux-mêmes. Cette mesure s'applique toute l'année sauf pour les commerçants les jours de ducasse. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Transfert de crédits: La réfection de la rue de Tilly s'élève à 76 000 € contre 69 000 € prévus au budget des investissements. Il est donc nécessaire de procéder à un transfert de crédits du budget de fonctionnement vers celui de l'investissement.

Acceptation de la subvention pour la signalétique verticale: Une subvention de 5200 € a été accordée à la commune pour améliorer la signalisation routière verticale. Le conseil accepte et s'engage à réaliser les travaux.

Jeudi 16 Octobre 2009: La séance a débuté par une minute de silence observée à la mémoire de Daniel Massart, ancien conseiller, disparu brutalement le 06 Octobre 2009.

Sous la présidence de M.Massart Maire, le conseil a traité les points suivants:

Conseil Municipal Jeune: A la demande de Monsieur le Maire, JM VENANT et C AUBRIOT ont présenté une ébauche du règlement intérieur du CMJ. La lecture a permis d'apporter quelques modifications pour établir la version définitive. L'appel à candidature sera effectué auprès des associations concernées par la jeunesse et l'école.

Projet d'aménagement du parking de l'école: Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) a proposé deux aménagements possibles pour le parking de l'école. La deuxième proposition a retenu l'attention du conseil moyennant quelques aménagements. JL MASSART, 1er adjoint est chargé des devis et des demandes de subventions.

Devis des travaux de la salle des fêtes: 3 devis sont présentés au conseil , C'est l'entreprise de P.MASSART qui a été retenue. Le montant des travaux s'élève à 4541,20 € TTC.

Convention de garantie d'emprunt de LTO Habitat: Pour la construction du béguinage, la société LTO Habitat sollicite le conseil pour la garantie, à hauteur de 50%, d'un emprunt de 543500€. S'appuyant sur l'accord de principe qui avait été donné par le précédent conseil, l'assemblée accepte cette demande de LTO avec 14 voix pour et une contre.

Questions diverses: Le pays des 7 vallées plantera un « TOTEM » signalant l'entrée dans le pays des 7 Vallées route d'Humeroeuille et route d'Anvin.

Suite à l'exposition sur la généalogie qui s'est déroulée du 13 au 20 septembre dans la commune, le président de l'association sollicite auprès du conseil une subvention pour le travail effectué à cette occasion. Le conseil accorde à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 150€.

Les élèves de CM1-CM2 se rendront au Noël de l'Elysée le mercredi 16 décembre. Le voyage est pris en charge par l'administration responsable de l'organisation de cette manifestation.

ENQUETE SUR LE « PATRIMOINE DES MENAGES »

L'INSEE réalise, du 19 octobre au 31 janvier 2010, une enquête sur le patrimoine des ménages. Cette enquête a pour but de recueillir des données sur la composition du patrimoine sous ses différentes formes: patrimoine financier, immobilier et professionnel, endettement,„,Elle améliorera la connaissance des mécanismes de constitution et de transmission non seulement du patrimoine économique mais également des identités familiales et culturelles. Des comparaisons internationales sur la réussite sociale des ménages seront également possibles. En effet, des enquêtes similaires sont réalisées dans d'autres pays européens.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions de par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Les Rendez-vous des Mois de Novembre et Décembre 2009

Cérémonie du souvenir:

Mercredi 11 Novembre

Concours de cartes du 12 Lensois

Samedi 14 Novembre

Fête de la Ste Cécile:

Dimanche 22 Novembre

Assemblée générale des marcheurs:

Jeudi 03 Décembre

Marché de Noël

Dimanche 06 Décembre

Arbre de Noël de l'école:

Dimanche 13 Décembre

Réveillon de la St Sylvestre organisé par le 12 Lensois

Jeudi 31 Décembre

Horaires des cérémonies religieuses :

à Blangy:

Dimanche 01 Novembre à 11h

Mercredi 11 Novembre à 10h

à Rollancourt:

Dimanche 15 Novembre à 9h30

à Blangy: Ste Cécile

Dimanche 22 Novembre à 11h

à Le Parcq

Dimanche 29 Novembre à 11h

à Blingel:

Samedi 05 Décembre à 19h

à Incourt

Dimanche 13 Décembre à 11h

à Rollancourt

Dimanche 20 Décembre à 11h

à Blangy: Messe de Noël

Jeudi 24 Décembre à 18h

à Le Parcq

Vendredi 25 Décembre à 11h30

à Eclimeux:

Samedi 26 Décembre à 19h

à Viell-Hesdin:

Dimanche 27 Décembre à 11h



AU REVOIR DANIEL !

Mardi 06 Octobre, la nouvelle est tombée comme un coup de massue sur la population du village et de ses environs. Daniel Massart, notre ancien boulanger, âgé de 62 ans, venait subitement de nous quitter suite à un malaise cardiaque. Daniel était connu de tous. Son métier, sa passion pour la vie de la commune, le football, la chasse et les sapeurs pompiers l'avaient rendu très populaire. Il aimait s'investir au sein des associations et du conseil municipal. Il a en effet effectué trois mandats de conseiller. Il apportait son soutien aux différentes associations en participant à leurs manifestations. Il aimait bien partager le verre de l'amitié avec ses nombreux amis. Sa courte retraite lui a permis de disputer quelques parties de cartes acharnées au club des aînés et d'aller à la pêche avec son petit fils. Son sourire, sa bonhomie vont nous manquer. A son épouse Nicole, ses enfants et toute sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances.

REFECTION DE LA RUE DE TILLY



Rue de Tilly côté carrefour

Commencés en juin, les travaux de la rue de Tilly se sont terminés fin août. Les riverains bénéficient maintenant d'une route spacieuse où d'un côté, la hauteur de bordure a été diminuée pour faciliter le croisement des véhicules, de l'autre, la bordure permet de collecter les eaux pluviales. Pour la sécurité et une meilleure visibilité, le carrefour a été aménagé.



Vers Tilly

LES TRAVAUX DE LA ROUTE DE FRUGES



Les travaux débutés fin août ont bien avancé grâce aux bonnes conditions climatiques. Après l'élargissement et le terrassement des bas-côtés, le renforcement de la route a été effectué sur une hauteur de 40 cm. Les travaux devraient être terminés pour la fin de l'année. Les désagréments occasionnés par le barrage de la route poussent parfois certains usagers à franchir le sens interdit. L'amende est en conséquence, puisqu'elle peut s'élever à 135 € et 4 points sur le permis. Il faut donc bien réfléchir avant de prendre une telle décision et peut-être prendre son mal en patience,



Le virage en haut de la côte a déjà connu de sérieuses transformations

DEPARTS EN RETRAITE



La Maison de la couture a fermé ses portes. Michèle Louchet qui avait ouvert son petit atelier en 1994 a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Elle a ainsi rangé ses aiguilles et ses ciseaux le 01 octobre 2009 après une carrière professionnelle bien remplie. Nous lui souhaitons une très bonne retraite.

Afin de préparer une éventuelle succession pour le début de l'année 2010, le Docteur Duchêne a préféré reporter son départ en retraite au 01 Janvier à la grande satisfaction des ses patients.

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE

Rubrique « PLEINS FEUX SUR »: « LUCIEN DEROLLEZ »



En ce mois de novembre où l'on fêtera la Ste Cécile, nous avons choisi de mettre à l'honneur le plus ancien musicien de l'harmonie: notre ami Lucien Derollez. Né en 1922, il a été très vite passionné par la musique et après avoir appris le solfège, il intègre la fanfare de l'époque en 1938. La guerre viendra mettre entre parenthèses la pratique de l'instrument suite à son affection aux travaux de déportation à la mine de Bruay. En 1945, pour son service, il est incorporé à la musique militaire du 7ème régiment du génie à Avignon. Après avoir débuté avec le saxo-alto, il se consacre au baryton. De retour de l'armée, il reprend la forge familiale et on peut dire que son métier et sa passion de la musique auront un point commun: « les cuivres ». En effet, professionnellement, tout à fait par hasard suite à une promenade dans le Montreuillois, il se spécialise dans la fabrication des coqs de clocher. Ses réalisations sont reconnues et très demandées. Elles se comptent en plusieurs centaines et on peut en trouver dans toute la France et aussi à l'étranger. Malgré un métier prenant, Lucien n'oublie pas de se consacrer à sa passion. Il fait aussi partie du réveil musical d'Hesdin ainsi que des Pères la Joie de St Pol sur Ternoise pendant 11 ans. Pendant 35 ans, il a appartenu au comité de la fanfare de Blangy. Pour sa fidélité à la musique, il a reçu la médaille des 50 ans ainsi que celle du gouvernement. Aujourd'hui, Lucien continue de pratiquer au sein de l'harmonie avec un seul petit regret: celui de ne pas réussir à faire l'unité entre les jeunes et les anciens: les idées étant souvent divergentes pour une passion commune.

Bonne fête de Ste Cécile Lucien ainsi qu'à tous les musiciens

Pour les internautes, n'oubliez pas le site de la commune: <http://www.blangy-sur-ternoise.com>
Prochain bulletin: Début Janvier 2010

I.P.N.S